

Cabinet du Maire
Tél : 01.45.76.95.38 / Fax : 01.45.76.29.78
Courriel : cab@ville-ormesson-sur-marne.fr

Ormesson-sur-Marne, le 18 octobre 2018

Non au projet de prison à Noiseau Non au mépris des élus locaux

J'apporte mon soutien total à mon collègue, Yvan Femel, Maire de Noiseau, qui a appris, par la presse, qu'une prison de 700 places allait être construite dans sa ville.

Alors que le Président de la République indique dans sa déclaration télévisée, vouloir travailler en concertation avec les Maires, comment l'État peut-il se comporter de la sorte ?

Au-delà de la duperie, le mépris total vis à vis des Élus locaux représentant leurs concitoyens, est inacceptable !!!

La Ville d'Ormesson connaît bien le sujet : n'a-t-elle pas subi la même situation en découvrant, également par la presse, le déplacement d'un Ministre venant stigmatiser la commune et décréter, sans échanges préalables, la construction de 1000 logements sociaux sur le secteur des Cantoux sans se préoccuper des habitants ?

Après, la baisse sans précédent des dotations de l'État, la perte progressive d'autonomie des Maires, le flou sur la future organisation administrative des territoires et j'en passe, la coupe est pleine !

BATTONS NOUS ENSEMBLE pour défendre nos populations et nos territoires !!!

Marie-Christine SEGUI
Maire d'Ormesson-sur-Marne
Conseillère départementale du Val-de-Marne